

s'appliquèrent plus que jamais à resserrer entre eux les liens de la charité fraternelle. De longtemps aucun changement, aucun trouble ne survint. Arrêtons donc ici la première partie du récit des vicissitudes de la province lyonnaise, la nomenclature des monastères formera la seconde.

Par rang de fondation le couvent Jésus-Marie de la Plaine, de Grenoble, était le plus ancien de la province.

Du vivant même de saint François de Paule, en 1499, un évêque de cette ville, Laurent Allemand, avait appelé les Minimes dans son diocèse après les avoir établis à Toulouse dans un prieuré dépendant de son abbaye de Saint-Saturnin. Il leur donna un vaste emplacement et fit bâtir de ses deniers, au grand mécontentement de sa famille, qui lui reprochait, dit une chronique, cette prodigalité, un vaste et splendide édifice.

Bayard reçut la sépulture dans cette église ; là tombe du noble chevalier était bien placée sous la garde de ces moines, qui se préparaient eux aussi une vie sans peur des jugements de Dieu et sans reproche aux yeux des hommes.

Dans les dernières années du XVII^e siècle, le couvent tombait de vétusté ; un second fut élevé dans la ville même et peu à peu on abandonna celui de la plaine.

La vallée de l'Isère renfermait deux autres monastères, eitués l'un à Tullins et l'autre à Romans; celui-là fondé dès l'année 1608 fut solennellement reconnu au chapitre général de 1617, depuis il a été transformé en une manufacture de papiers ; l'ordre accepta celui-ci la même année que le précédent. Le terrain avait été acheté par un religieux, Paul Seryonnet et les habitants avaient pris à leur charge les constructions. Anne d'Autriche, dans son testament, fit plusieurs legs à ce monastère; une plaque